



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

H0071-DI-RAAT_v1

Objet

La présente mission consiste à établir le constat de repérage avant réalisation de travaux dénommé mission « Travaux ». Ce repérage a pour objectif d'identifier les matériaux et produits susceptibles de libérer des fibres d'amiante à l'occasion des travaux prévus par le donneur d'ordre et est réalisé pour satisfaire l'exigence du code du travail portant sur l'évaluation des risques pour les salariés. La méthodologie appliquée est celle de la norme NF X 46-020 du 18 juillet 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis ». Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre.

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.

Références réglementaires :

Articles R. 4412-97 à R4412-97-6 du code du travail.

Décret n°2017-899 du 09 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, modifiés par le décret N°2019-251 du 27 mars 2019.

Arrêté du 23/01/2020 modifiant l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

Bien objet de la mission :

Bâtiment :	Cour d'Appel de Versailles			
Adresse :	5 rue Carnot 78000 VERSAILLES			
Propriétaire :	MINISTERE DE LA JUSTICE quai de la Corse 75181 PARIS cedex 04			
Donneur d'ordre :				
Programme de travaux :	Diagnostic avant sondage structure Cf. détails Chapitre 5			
Date de commande :	06/02/2026			
Date de rapport	N° de version	Opérateur de repérage	Rédacteur	Validation
08/03/2026	1	Rachid MAACHOU Certificat n°CPDI3351 délivré par I.CERT le 19/02/2020 et expirant le 18/02/2027	Rachid MAACHOU 	M PAUVERT

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

Sommaire

1.	Renseignements concernant la mission	2
2.	Conclusions du rapport	6
3.	Plans de localisation des prélèvements et matériaux contenant de l'amiante :	10
4.	Réalisation du repérage	11
5.	Nature et périmètre des travaux envisagés	13
6.	Attestation d'assurance.....	14
7.	Certificat de compétences	15
8.	Rapports d'analyse	16

1. Renseignements concernant la mission

1.1. Organisme chargé de la mission

Raison Sociale : INAXE Energie & Environnement

Adresse : 10 rue Daguerre – 92500 RUEIL MALMAISON
12A rue du Pâtis Tatelin – 35700 RENNES

Numéro SIRET : 439 685 421 000 91

Compagnie d'assurance : Compagnie : VHV ASSURANCE France
N° de police : FR11-RCE24P00113
Valide jusqu'au : 31/12/2026

1.2. Information sur le bâtiment

Date de permis de construire ou, le cas échéant, date de construction : Non communiqué

Fonction principale du bâtiment : Bureaux

Autre renseignement : -

1.3. Programme et périmètre de repérage

Périmètre de repérage : RDC, R+1 ; R+2 : environ 38 locaux
Délimitation de la zone concernée par la mission : Sol, plafond

Programme de repérage (Arrêté du 23/01/2020 modifiant l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis) :

Ouvrages ou Composants de la construction	A inspecter ou à sonder
Couvertures, toitures, terrasses et étanchéités	
Plaques ondulées et planes	
Ardoises, bardeaux bitumineux	
Éléments associés à la toiture	
Éléments sous toiture	
Étanchéité de toiture terrasse	
Fenêtres de toit, lanternaux, verrières	
Parois verticales extérieures et façades	
Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	
Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage	
Façades lourdes y compris poteaux	
Menuiseries extérieures	
Éléments associés aux façades	



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

Ouvrages ou Composants de la construction	A inspecter ou à sonder
Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons maçonnés	
Poteaux	
Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	
Gaines et coffres verticaux	
Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	
Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	X
Poutres et charpentes	
Gaines et coffres horizontaux	
Faux plafonds	
Suspentes et contrevents	
Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sols	X
Conduits et accessoires intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	
Clapets / volets coupe-feu	
Vide-ordures	
Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	
Portes et cloisons palières	
Parois des équipements	
Matériels en machinerie	
Équipements divers et accessoires	
Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	
Convecteurs et radiateurs électriques	
Fusibles à broche	
Canalisations électriques préfabriquées	
Coffres-forts	
Portes de placard, baignoires et éviers métalliques	
Jardinières, bac à sable incendie	
Fondations et soubassements	
Étanchéité des murs enterrés	
Parois verticales et horizontales enterrées	
Conduits et fourreaux	
Aménagements, voiries et réseaux divers	
Conduits, Siphons	
Voiries	
Espaces sportifs	
Aménagements extérieurs	

1.4. Rapports précédents

Type de rapport	Référence du rapport	Conclusion
Néant		

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

1.5. Historique des visites réalisées

Date de la visite	Intervenants	Objet
18/02/2026	Rachid MAACHOU	Diagnostic initial

1.6. Désignation du laboratoire d'analyse

Nom :	ITGA	ITGA	ITGA	ITGA
Adresse :	Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie CS 66862 35768 ST GREGOIRE Cedex	15 Route des Gardes 92197 MEUDON CEDEX	Parc d'affaires Espace Performance - Bât. K 35760 ST GREGOIRE Cedex	Arteparc - Bât. E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 13590 MEYREUIL
Accréditation	1-5967	1-5969	1-5970	1-1029

Nom :	EICHROM LABORATOIRES
Adresse :	Parc de Lormandière-Bâtiment C Rue Maryse Bastié-Campus de Ker Lann 35170 BRUZ
Accréditation	n°1-1550

1.7. Obligation du donneur d'ordre

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

1.8. Avertissement

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 du 18 juillet 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).

Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe I de l'arrêté du 18 juillet 2019 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ✱ En l'absence d'accompagnateur et/ou de plans précis mis à la disposition du technicien, seules les pièces figurants sur les croquis et dans la liste des pièces visitées doivent être considérées comme définissant le périmètre de repérage. Toute pièce ou partie de bâtiment ne figurant pas dans ces documents est réputée ne pas avoir fait l'objet du repérage. Il appartient au donneur d'ordre et au propriétaire de vérifier si toutes les parties des bâtiments ont été listées et donc visitées. Après remise des rapports, le donneur d'ordre et/ou le propriétaire disposent d'un délai de cinq jours ouvrés, afin de vérifier que la totalité des locaux a été visitée et que la destination des locaux est conforme. Si à l'issue de ce délai aucune remarque n'a été formulée par le donneur d'ordre, les rapports seront considérés comme étant validés en ce qui concerne le périmètre de repérage et la désignation des lieux. En cas de nécessité, une visite complémentaire peut être demandée par le donneur d'ordre ; cette visite fera l'objet d'une facturation complémentaire.
- ✱ Tout rapport lacunaire doit faire l'objet d'investigations complémentaires. Ces investigations feront l'objet d'un complément de facturation.
- ✱ Notre cabinet s'engage à ne sous-traiter aucune mission.
- ✱ Notre cabinet reste à la disposition du Maître d'œuvre pendant toute la phase des travaux afin de pouvoir lever tout doute en cas de découverte de matériaux douteux.



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

2. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Le propriétaire doit communiquer ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti.

2.1. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

Local ou zone présentant des similitudes d'ouvrage	Localisation	Description (Prélèvement ou justificatif)	Etat de dégradation	Estimation de la quantité	Photographie
-	-	-	-	-	-

2.2. Liste des prélèvements effectués contenant de l'amiante

TYPE D'ECHANTILLON	REFERENCE ECHANTILLON	LOCALISATION 1	LOCALISATION 2	LOCALISATION 3	RESULTAT
-	-	-	-	-	-



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

2.3. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

Matériaux ou produits qui par nature ne contiennent pas d'amiante :

Description	Localisation
-	-

Marquage ou documents techniques :

Description	Localisation	Justification
-		

Information relative à un précédent rapport :

Description	Localisation

Après analyse en laboratoire :

TYPE D'ECHANTILLON	REFERENCE DE L'ECHANTILLON	LOCALISATION 0	RESULTAT
Peinture + enduit + plâtre	S0-3	Sur le plafond de la salle de réunion au RDC	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S0-5	Sur le plafond de la salle d'audience correctionnel au RDC	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S0-6	Sur le plafond de la salle d'attente au RDC	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S0-7	Sur le plafond de la salle d'audience 5 au RDC	Absence d'amiante
Lino + colle + ragréage	S0-8	Sur le sol du bureau S122 au R+2	Absence d'amiante
Enduit ciment + béton	S0-9	Sur le plafond du bureau T10 au RDC	Absence d'amiante
Lino + colle + ragréage	S0-10	Sur le sol du bureau S104 au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + béton	S0-14	Sur le plafond de la réserve matériels au RDC	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S0-15	Sur le plafond de la salle archives et scellés au RDC	Absence d'amiante



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

TYPE D'ECHANTILLON	REFERENCE DE L'ECHANTILLON	LOCALISATION 0	RESULTAT
Peinture + enduit + plâtre	S1-1Bis	Sur le plafond de la salle archives du bâtiment C au RDC	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-1	Sur le plafond du bureau L164 au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-2	Sur le plafond du bureau 1.B5 au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-3	Sur le plafond du bureau L151 au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-4	Sur le plafond du bureau L162 au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-5	Sur le plafond du bureau L154 au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-6	Sur le plafond du bureau L159 au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-7	Sur le plafond du bureau J168 au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-8	Sur le plafond du secrétariat première présidence au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-9	Sur le plafond de la pharmacie au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-10	Sur le plafond du bureau C138 au R+1	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S1-11	Sur le plafond du bureau D133 au R+1	Absence d'amiante
Ragréage + colle jaune	S1-11Bis	Sur le sol du bureau D255 au R+2	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S0-1	Sur le plafond de la salle audience 1 au RDC du bâtiment N	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S0-2	Sur le plafond de la salle de délibération au RDC du bâtiment N	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S2-1	Sur le plafond de la circulation à côté des WC secrétariat du bâtiment N au R+2	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S2-2	Sur le plafond du dégagement du bureau C269 au 2ème étage du bâtiment C	Absence d'amiante
Peinture + enduit + plâtre	S2-3	Sur le plafond du dégagement imprimante au 2ème étage du bâtiment C	Absence d'amiante



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

2.4. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectuées

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement	Photographie
Sans objet			

2.5. Obligations réglementaires

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

3. Plans de localisation des prélèvements et matériaux contenant de l'amiante :

Cf Cartographie en annexe.



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

4. Réalisation du repérage

4.1. Conditions d'interventions

Plans remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :	AUCUN	X
	PLANS DETAILLES	
	CROQUIS	
<i>Nota : En l'absence de plans, Inaxe ne pourra être tenu responsable de la non visite de locaux non visible (locaux orphelins, murés etc...)</i>		
Conditions d'intervention :	Locaux inoccupés	X
	Mobilier toujours en place.	X
	Locaux occupés	
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :	Locataires	

4.2. Liste des pièces visitées

Au vu du programme de travaux, les locaux qui seront visités sont

- RDC, R+1 ; R+2 : environ 38 locaux.

Niveau : RDC : S0-3	Salle de réunion
Niveau : RDC: S0-6	Salle d'attente
Niveau : RDC : S0-9	Bureau T10
Niveau : RDC : S0-10	Bureau Reprographie
Niveau : R+1 : S0-10	Bureau S104
Niveau : RDC : S0-14	Réserve matériels
Niveau : RDC : S0-15	Archives et scellés
Niveau : RDC : S1-1Bis	Archives bâtiment C
Niveau : R+1 : S1-1	Bureau L164
Niveau : R+1 : S1-2	Bureau 1.B5
Niveau : R+1 : S1-3	Bureau L151
Niveau : R+1 : S1-4	Bureau L162
Niveau : R+1 : S1-5	Bureau L154
Niveau : R+1 : S1-6	Bureau L159
Niveau : R+1 : S1-7	Bureau J168
Niveau : R+1 : S1-8	Secrétariat première présidence
Niveau : R+1 : S1-9	Pharmacie
Niveau : R+1 : S1-10	Bureau C138
Niveau : R+1 : S1-11	Bureau D133
Niveau : R+2 : S1-11BIS	Bureau D255
Niveau : R+1 : S1-12	Bureau en dessous le F248
Niveau : R+2 : S0-12	Bureau F248
Niveau : R+1 : S1-14	Bureau S121
Niveau : R+1 : S1-15	Bureau en dessous le S210
Niveau : R+2 : S0-15	Bureau S210
Niveau : R+2 : S1-16	Dégagement à côté du SAS ascenseur
Niveau : R+1 : S1-17	Salle restaurant
Niveau : R+1 : S1-19	Secrétariat PG
Niveau : RDC : S0-1	Salle d'audience n°1
Niveau : RDC : S0-2	Salle de délibération
Niveau : RDC : S0-4	Cour d'assises
Niveau : R+2 : S2-1	Circulation
Niveau : R+2 : S2-2	Dégagement du bureau C269
Niveau : R+2 : S2-3	Espace imprimante

4.3. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

- Sans objet dans le cadre des travaux



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

4.4. Méthodologie du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante :

Dans le périmètre des travaux définis par le donneur d'ordre, l'opérateur de repérage procède à un examen visuel des ouvrages en vue de rechercher puis de recenser et identifier les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante (matériau ou produit ayant intégré de l'amiante pendant certaines périodes de leur fabrication) entrant dans le cadre de la présente mission et pouvant être sollicités directement ou indirectement lors des travaux envisagés.

L'inspection visuelle peut être complétée par investigations approfondies et des sondages qui permettent de s'assurer de la composition interne d'un ouvrage ou d'un volume.

La mission est réalisée selon les prescriptions décrites à l'annexe A de la Norme NF X 46-020 du 18 juillet 2017.

A l'issue de cette inspection sont recensés les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante.

En fonction de sa connaissance, de son expérience et du type de matériau ou produit (annexe A de la Norme NF X 46-020 du 18 juillet 2017), l'opérateur de repérage peut conclure à la présence d'amiante sans recourir aux prélèvements et analyses.

En cas de doute sur la présence d'amiante (absence d'informations documentaires, produits non identifiés), un ou des prélèvements pour analyses sont réalisés sur les matériaux et ou produits susceptibles de contenir de l'amiante pour conclure à l'absence ou à la présence d'amiante.

Les prélèvements concernent tout ou une partie de l'épaisseur des matériaux conformément aux prescriptions de l'annexe A de la norme NF X 46-020 du 18 juillet 2017.

Conformément aux prescriptions de l'annexe B de la norme NF X 46-020 du 18 juillet 2017 :

- les prélèvements sont réalisés dans des conditions conduisant à une pollution minimale des lieux.
- pour éviter tout risque de contamination croisée :
 - les outils sont à usage unique ou sont soigneusement nettoyés après chaque prélèvement.
 - les prélèvements sont conditionnés individuellement en double emballage étanche.
- pour assurer une parfaite traçabilité des échantillons prélevés, l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage et si possible sur l'échantillon. Une fiche d'accompagnement, reprenant l'identification est transmise au laboratoire.

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

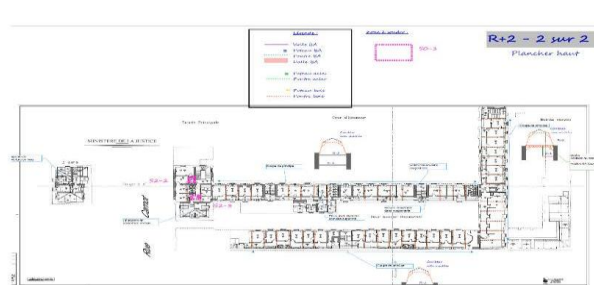
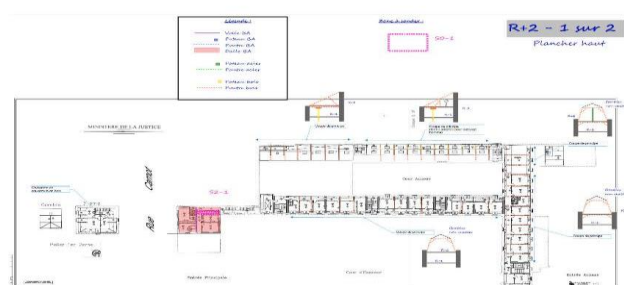
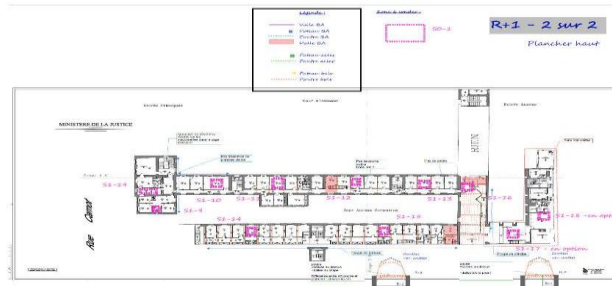
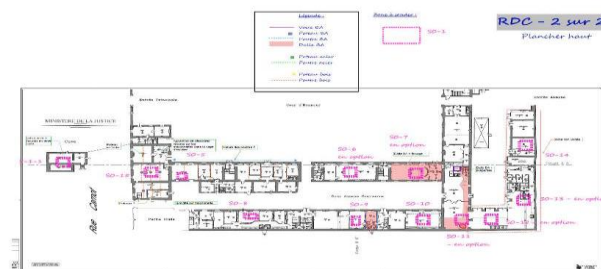
5. Nature et périmètre des travaux envisagés

- Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :

Diagnostic amiante et plomb avant travaux préalables aux diagnostics structurels selon point de sondage identifiés dans le document fourni (Hors étanchéité terrasse) :

Extrait :

Zone à sonder :



Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

6. Attestation d'assurance

Contrat n°FR11-RCE24P00113



ATTESTATION D'ASSURANCE Responsabilité Civile

SOUSSCRIPTEUR	
Nom ou raison sociale :	INAXE ENERGIE & ENVIRONNEMENT SAS
Adresse :	10 RUE JACQUES DAGUERRE
Code Postal / Ville :	92500 RUEIL-MALMAISON
Numéro de SIREN :	439 685 421

ASSUREUR	
Raison sociale :	VHV ASSURANCE France
Adresse :	RCS Paris B 889 234 647, régie par le Code des assurances
Code Postal / Ville :	25, RUE MARBEUF
Pays :	75008 PARIS

Succursale de VHV ALGEMEINE VERSICHERUNG AG, dont le siège social est VHV Platz 1, DE 30177 HANNOVER agréée, autorisée et habilitée sous le N° 1493 57331 par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Erlaubnisnummer Nr. 103, 53117 Bonn.

Nous soussignés VHV ASSURANCE FRANCE, dont les mentions légales sont précisées ci-dessus, attestons contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'elle est susceptible d'encourir à l'égard des tiers à l'occasion de l'exercice des activités définies au contrat, sous réserve que les compétences de l'assuré, personnes physiques ou que les compétences de nos diagnostiqueurs habilités aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés.

Les activités de diagnostiqueur immobilier résultant des obligations visées aux articles L. 271-9 et R. 271-1 à R. 271-4 du Code de la construction et de l'habitation que ce soit dans le cadre de la vente d'un bien ou en dehors de la vente.

ACTIVITE GARANTIE AU CONTRAT

• ACTIVITES DE DIAGNOSTIC IMMOBILIER

- Energie, pollution, assainissement, immobilier, air
- Contrôle de risque exposition au plomb (GREP) (C sans mention)
- Contrôle des travaux d'isolation des combles
- Diagnostic amiante avant-vente (C mention)
- Diagnostic contrôle de système de ventilation (RT 2012 et RE 2020)
- Diagnostic décrets (PEMD)
- Diagnostic d'infiltration (RT 2012 et RE 2020) (AF)
- Diagnostic thermique (RT 2012 et RE 2020)
- Diagnostic de Performance Énergétique (C sans mention)
- Diagnostic de Performance Énergétique (C avec mention)
- Diagnostic de Risque d'Infiltration au Plomb des peintures (DRIPP)
- Diagnostic sécurité piscine (AF)
- Diagnostic Technique Global (DTG) (AF et niveau bac+3 bâtiment)
- Diagnostic Amiante avant-vente (C sans mention)
- Dossier Technique Amiante (DTA) (C sans mention max ERP <300 PERS, CAT 5)
- Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP) (C sans mention)
- Diagnostic accessibilité aux personnes handicapées (AF)
- Diagnostic du risque de plomb dans l'eau (AC prélevement)
- Diagnostic sécurité incendie (péri mètres anté 2013 et détecteurs de fumée (AF)
- État de l'installation d'assainissement non-collectif (AF)
- État de l'installation d'assainissement collectif
- État de l'installation intérieure de l'électricité (C sans mention)
- État de l'installation intérieure du gaz (C sans mention)

VHV Assurance France / R.C.S. Paris 889 234 647 / 25, rue Marbeuf 75008 Paris Page 1 sur 4
Succursale de la société par actions de droit allemand VHV Allgemeine Versicherung AG enregistrée au registre public d'Hannovre sous le numéro HRB 57331 / Capital social de 140.000.000 €

Contrat n°FR11-RCE24P00113



- État des lieux dans le cadre de l'établissement d'un prêt (AF PTZ)
 - État des lieux relatif à la conformité aux normes d'habitabilité
 - État des nuisances sonores extérieures
 - État des risques et pollution (ESPP) (AF)
 - Évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante (en ERP 1 à 5, IGH et tout autre site) Expertise amiante
 - Formations aux métiers assurés, à titre accessoire à l'activité
 - Mesurage de concentration en radon (AF)
 - Mesurage "hot corner" (AF)
 - Mesurage surface habitable (dont Boutin) (AF)
 - Plan Pluriannuel des Travaux du Bâtiment, (BAC+3 dans le domaine Technique du Bâtiment ou VAE équivalent)
 - Qualité de l'air intérieur : hors accréditation
 - Qualité de l'air intérieur : sous accréditation
 - Audit énergétique prévu par les autorités réglementaires dans le cadre diagnostic immobilier (C)
- Amiante et plomb avant travaux
 - Contrôle des VLEP Plomb, silice, amiante (AC)
 - Diagnostic amiante sur enrobés, Hydrocarbure Aromatique Polycyclique (HAP), C (C mention)
 - ou F-S4 (C sans mention)
 - Examen visuel après travaux (C mention)
 - Mesures d'empoussièrement en fibre d'amiante dans l'air (AC prélevement)
 - Recherche d'amiante avant travaux ou démolition (C mention)
 - Repérage amiante avant travaux installations (notamment industrielles), matériels et équipement concourant à une activité (C mention)
 - Repérage liste A et B & Dossier Technique Amiante (DTA) en ERP 1 à 5, IGH et tout autre site (C mention)
 - Diagnostic Plomb avant travaux (3)
 - État parasitaire
 - Contrôle de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis sur les ouvrages (dont menuiseries) (AF)
 - Diagnostic agents d'infestation xylophage (autres que termites) ou lignivores dont menuiserie
 - Diagnostic légionelle (AC prélevement)
 - État relatif à la présence de termites dans le bâtiment (C sans mention)

Prérequis par activité :
C : Certification AF - Formation
AC : accréditation COFRAC

- ACTIVITES DE MAITRISE D'OEUVRE ET D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et Maîtrise d'Œuvre (MOE) en matière de démantèlement, dépollution, curage et déconstruction. A L'EXCLUSION DE TOUTE ACTIVITE DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES.
- Il est précisé que l'Assuré ne peut en aucun cas prendre une décision à la place du maître d'ouvrage.

MONTANT DES GARANTIES
Voir tableau ci-après.

VHV Assurance France / R.C.S. Paris 889 234 647 / 25, rue Marbeuf 75008 Paris Page 2 sur 4
Succursale de la société par actions de droit allemand VHV Allgemeine Versicherung AG enregistrée au registre public d'Hannovre sous le numéro HRB 57331 / Capital social de 140.000.000 €

Contrat n°FR11-RCE24P00113



PÉRIODE DE GARANTIE

Cette attestation est délivrée pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026 inclus, sous réserve :
• des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat,
• du règlement de la (ou des) cotisation(s) correspondante(s).

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assuré et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à : PARIS Le : 28/12/2025



VHV Assurance France / R.C.S. Paris 889 234 647 / 25, rue Marbeuf 75008 Paris Page 3 sur 4
Succursale de la société par actions de droit allemand VHV Allgemeine Versicherung AG enregistrée au registre public d'Hannovre sous le numéro HRB 57331 / Capital social de 140.000.000 €

TABEAU DES GARANTIES

NATURE DE LA GARANTIE	MONTANT DE LA GARANTIE
RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
Tous dommages corporels, matériels et immatériels concludus	7 500 000 € par sinistre
Dont :	
Dommages matériels et immatériels concludus concludus	3 000 000 € par sinistre
dont Vol par prélevement	100 000 € par sinistre
dont Dommages aux biens concludus	100 000 € par sinistre
Dommages immatériels non concludus	3 000 000 € par sinistre
Faute inexcusable	2 500 000 € par année d'assurance
Dommages résultant d'une atteinte accidentelle à l'environnement	1 500 000 € par année d'assurance
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Tous dommages corporels, matériels et immatériels concludus	3 000 000 € par année d'assurance
ASSURANCE DEFENSE PENALE ET RECOURS	
	100 000 € par sinistre

Le montant des garanties forme la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de Personnes Morales ou physiques bénéficiant de la qualité d'Assuré, ou quels que soient le nombre de victimes et l'échelonnement dans le temps des règlements effectués par l'Assureur.

Dans le cadre d'une Réclamation, les Frais de défense, intérêts moratoires ou compensatoires, font partie intégrante du montant de garantie. Leur règlement vient en diminution du montant de garantie restant disponible au titre de l'Année d'assurance.

Ces montants se réduisent, et finalement s'épuisent, par tout règlement amiable ou judiciaire d'indemnité, ainsi que par tout Frais de défense, selon l'ordre chronologique de leur exigibilité, quelle que soit la nature des dommages, sans reconstitution autre que celle prévue au titre du Délai subséquent.

VHV Assurance France / R.C.S. Paris 889 234 647 / 25, rue Marbeuf 75008 Paris Page 4 sur 4
Succursale de la société par actions de droit allemand VHV Allgemeine Versicherung AG enregistrée au registre public d'Hannovre sous le numéro HRB 57331 / Capital social de 140.000.000 €

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

7. Certificat de compétences



Certificat de compétences Diagnosticqueur Immobilier

N° CPDI3351 Version 005

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur MAACHOU Rachid

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR o6 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 19/02/2020 - Date d'expiration : 18/02/2027
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 19/02/2020 - Date d'expiration : 18/02/2027
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 25/02/2020 - Date d'expiration : 24/02/2027

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valable à partir du 01/09/2024.

Etienne Lamy

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leur organisation d'information et les exigences applicables aux organismes de certification



Certification de personnes
Diagnosticqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev19

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

8. Rapports d'analyse



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-3128 EN DATE DU 26/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Cliant : INAXE FRANCE 2b Rue du Patis Tatelin 35000 Rennes	Réf. Commande ITGA : IT1426-3128 Réf. Commande Client : RMA_H0071-DI_
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 23/02/2026

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

- ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S0-3 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle de réunion au FDC - Mur		Réf échantillon ITGA : IT142602-15146 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit gris en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit gris en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : AXN (4)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S0-5 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle d'audience et correctionnel au FDC - Mur		Réf échantillon ITGA : IT142602-15147 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peintures multiples non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyste : ICD (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 1/7

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-3128 EN DATE DU 26/02/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S0-6 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle d'attente au RDC - Mur Réf échantillon ITGA : IT142602-15148 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac			
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IUD (4)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S0-7 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle audience 5 au RDC - Mur Réf échantillon ITGA : IT142602-15149 Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris hétérogène			
Peinture non séparable + Enduit compact gris hétérogène (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IUD (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S0-8 - Lino + colle + ragréage - Sur le sol du bureau S122 au R+2 - Façade Réf échantillon ITGA : IT142602-15150 Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris			
Revêtement souple beige	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S0-9 - Enduit ciment + béton - Sur le plafond du bureau T10 au RDC - Mur Réf échantillon ITGA : IT142602-15151 Description ITGA : Enduit compact gris hétérogène			
Enduit compact gris hétérogène	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IUD
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S0-10 - Lino + colle + ragréage - Sur le sol du bureau S104 au R+1 - Plafond Réf échantillon ITGA : IT142602-15152 Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage gris			
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : AXN (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 2/7

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-3128 EN DATE DU 26/02/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15153	
Réf échantillon client : S0-14 - Peinture + enduit + béton - Sur le plafond de la réserve matériels au RDC - socle		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris hétérogène	
Peinture non séparable + Enduit compact gris hétérogène (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : AXN (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15154	
Réf échantillon client : S0-15 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle archives et scellés au RDC - moteur		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : AXN (4)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15155	
Réf échantillon client : S1-1Bis - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle archives du bâtiment C au RDC - moteur		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IUD (4)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15156	
Réf échantillon client : S1-1 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du bureau L164 au R+1 - Mur		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux beige / Matériau plâtreux blanc	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux beige non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15157	
Réf échantillon client : S1-2 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du bureau 1.B5 au R+1 - sol		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 3/7

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-3128 EN DATE DU 26/02/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15158	
Réf échantillon client : S1-3 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du bureau L151 au R+ 1 - mur		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15159	
Réf échantillon client : S1-4 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du bureau L162 au R+ 1 - moteur		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15160	
Réf échantillon client : S1-5 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du bureau L154 au R+ 1 - Plafond		Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peintures multiples en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM (4)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15161	
Réf échantillon client : S1-6 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du bureau L159 au R+ 1 - mur		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc avec poussières	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc avec poussières (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15162	
Réf échantillon client : S1-7 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du bureau J168 au R+ 1 - moteur		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 4/7

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-3128 EN DATE DU 26/02/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15163	
Réf échantillon client : S1-8 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du secrétariat première présidence au R+1 - moteur		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15164	
Réf échantillon client : S1-9 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la pharmacie au R+1 - mur		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ICD (4)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15165	
Réf échantillon client : S1-10 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du bureau C138 au R+1 - mur		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : ICD (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15166	
Réf échantillon client : S1-11 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du bureau D133 au R+1 - mur		Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peintures multiples en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ICD (4)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES		Réf échantillon ITGA : IT142602-15167	
Réf échantillon client : S1-11Bis - Ragréage + colle jaune - Sur le sol du bureau D255 au R+2 - mur		Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage gris / Ragréage rose	
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Ragréage rose non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ICD (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 5/7

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-3128 EN DATE DU 26/02/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S1-12 - Ràgréage + colle jaune + étanchéité - Sur le sol du bureau F248 au R+2 - mur Réf échantillon ITGA : IT142602-15168 Description ITGA : Matériau gris hétérogène / Revêtement souple noir et noir / Colle polymère jaune / Ràgréage gris			
Matériau gris hétérogène	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM
Revêtement souple noir et noir	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM
Colle polymère jaune non séparable + Ràgréage gris non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : REM (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S1-14 - Enduit ciment + béton - Sur le plafond du bureau S121 au R+1 - mur Réf échantillon ITGA : IT142602-15169 Description ITGA : Enduit compact gris en vrac hétérogène			
Enduit compact gris en vrac hétérogène	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IUD (4)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S1-15 - Ràgréage + colle jaune - Sur le sol du bureau 210 au R+2 - mur Réf échantillon ITGA : IT142602-15170 Description ITGA : Colle polymère jaune / Ràgréage rose / Matériau gris hétérogène			
Colle polymère jaune non séparable + Ràgréage rose + Matériau gris hétérogène non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ICD (5)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S1-16 - Ràgréage + colle jaune - Sur le sol du dégagement à côté du SAS ascenseur au R+2 - Mur Réf échantillon ITGA : IT142602-15171 Description ITGA : Colle polymère jaune / Ràgréage rose / Matériau beige			
Colle polymère jaune non séparable + Ràgréage rose non séparable + Matériau beige non séparable (1)	META (A) le 26/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ICD (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 6/7

Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante Avant Travaux

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-3128 EN DATE DU 26/02/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S1-17 - Peinture + enduit + béton - Sur le plafond de la salle restaurant au R+1 - mur Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac			
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 25/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IUD (4)
Réf dossier client : Cou d'appel - 5 rue Carnot 78000 VERSAILLES Réf échantillon client : S1-19 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond du secrétariat PG au R+1 - mur Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac			
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 25/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : IUD (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

(5) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Marie-Yvonne FALEMATAGIA Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

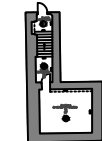
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 7/7

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Niveau vide sanitaires



Rue Carnot



- S0-3 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle de réunion au RDC - ND
S0-2 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle de délibération au RDC du bâtiment N - ND
S0-1 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle d'audience 1 au RDC du bâtiment N - ND

Cour Annexe

- S1-1Bis - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle archives du bâtiment C au RDC - ND
S0-15 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle archives et scellés au RDC - ND
S0-5 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle d'audience met correctionnel RDC - ND
S0-8 - Lino + colle + ragréage - Sur le sol du bureau S122 au R+2 - ND
S0-14 - Peinture + enduit + béton - Sur le plafond de la réserve matériels au RDC - ND
S0-7 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle d'audience 5 au RDC - ND
S0-6 - Peinture + enduit + plâtre - Sur le plafond de la salle d'attente au RDC - ND

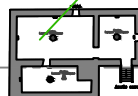
Entrée Principale

Cour d'Honneur

Entrée Annexe

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Cave



Rue Carnot

Partie louée

Cour Annexe Commerce

Coupe A A'

- S0-9 - Enduit ciment + béton - Sur le plafond du bureau T10 au RDC - ND

- S0-10 - Lino + colle + ragréage - Sur le sol du bureau S104 au R+1 - ND

LEGENDE

Rouge : N° de prélèvement amianté
A : amiante détecté

Vert : N° de prélèvement sans amiante
ND : amiante non détecté

Matériaux et Produits contenant de
l'amiante :

Client :

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
13 place Vendôme
75001 PARIS

**Planche de repérage
des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Adresse du site :

Cour d'Appel de Versailles
5 rue Carnot
78000 VERSAILLES

Niveau : Rez de Chaussée

Affaire : G0000-DI-2025
Indice n° : 1 En date du : 01/01/2025
Réalisé par : V. DUPRE

INAXE
ENERGIE & ENVIRONNEMENT

10 rue Daguerre
92500 RUEIL MALMAISON

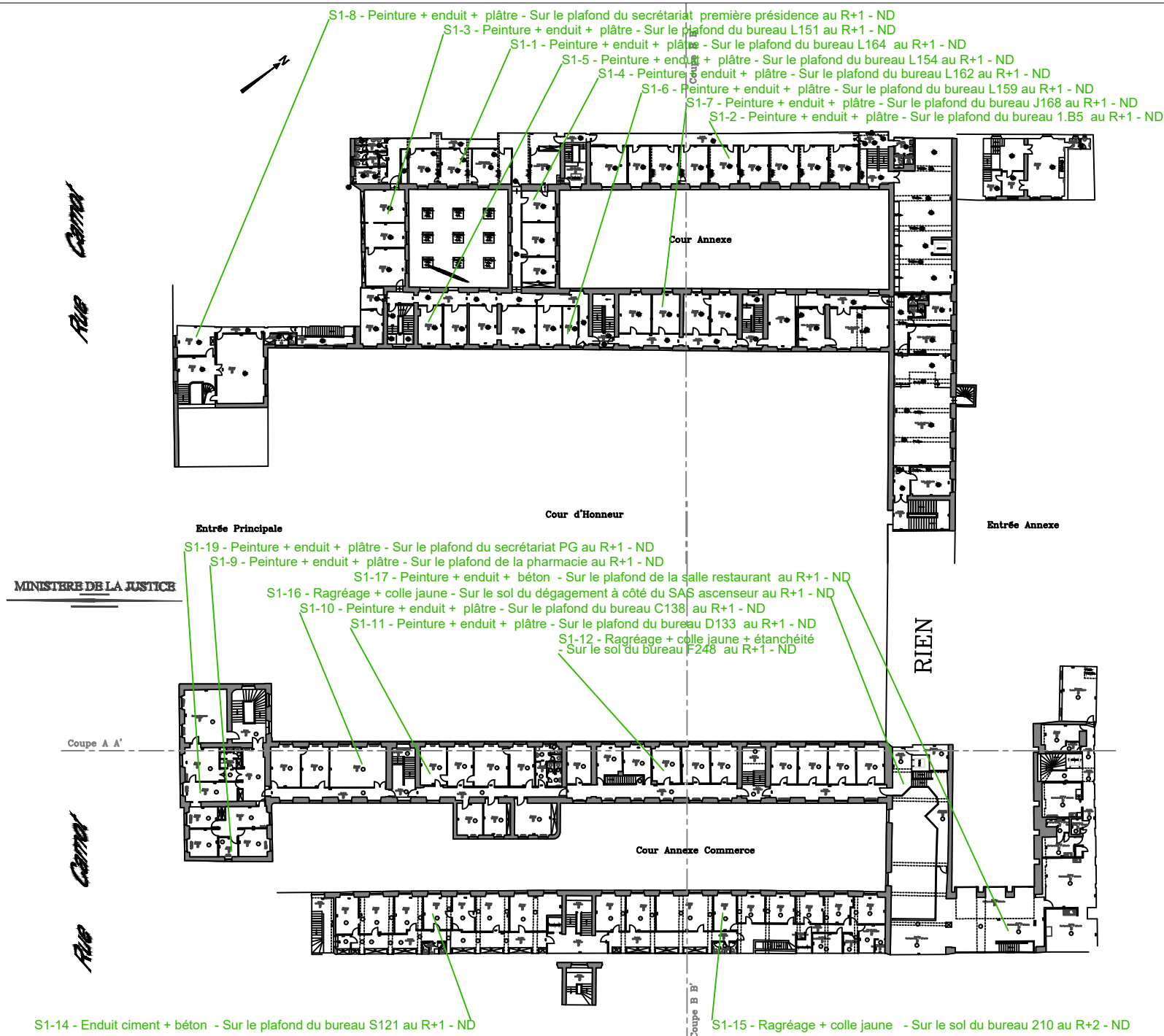
Cartographie : 01

LEGENDE

Rouge : N° de prélèvement amianté
A : amiante détecté

Vert : N° de prélèvement sans amiante
ND : amiante non détecté

Matériaux et Produits contenant de
l'amiante :



Client :
MINISTRE DE LA JUSTICE
13 place Vendôme
75001 PARIS

**Planche de repérage
des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Adresse du site :
Cour d'Appel de Versailles
5 rue Carnot
78000 VERSAILLES

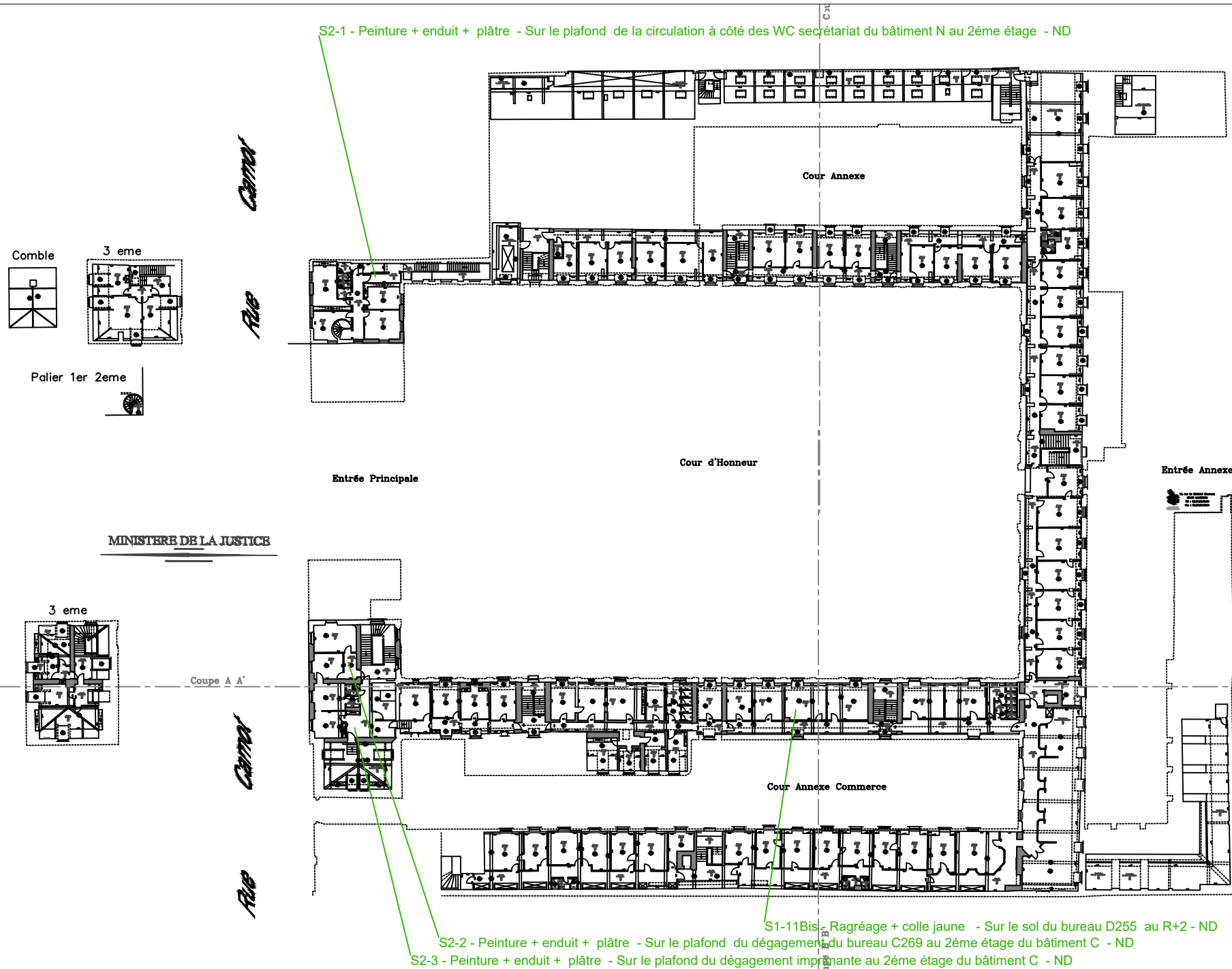
Niveau : 1er étage

Affaire : **G0000-DI-2025**
Indice n° : 1 En date du : 01/01/2025
Réalisé par : V. DUPRE

Cartographie : 02

INAXE
ENERGIE & ENVIRONNEMENT

10 rue Daguerre
92500 RUEIL MALMAISON



LEGENDE

Rouge : N° de prélèvement amianté
A : amiante détecté
Vert : N° de prélèvement sans amiante
ND : amiante non détecté

Matériaux et Produits contenant de l'amiante :

Client :
MINISTERE DE LA JUSTICE
13 place Vendôme
75001 PARIS

**Planche de repérage
des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Adresse du site :
Cour d'Appel de Versailles
5 rue Carnot
78000 VERSAILLES

Niveau : 2ème étage

Affaire : **G0000-DI-2025**
Indice n° : 1 En date du : 01/01/2025
Réalisé par : V. DUPRE



10 rue Daguerre
92500 RUEIL MALMAISON